

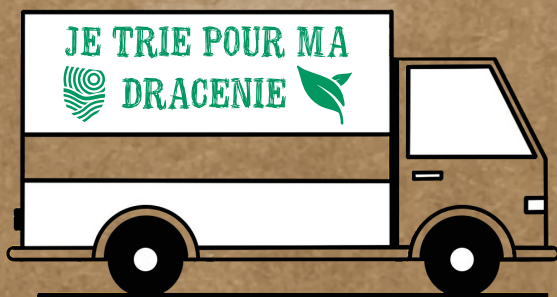
DÉCHÈTERIES



PROFESSIONNELS, VOTRE FACTURATION ÉVOLUE

✚FACILE ✚MODERNE ✚RAPIDE

JE SUIS PRO, JE SUIS RESPONSABLE DE MES DÉCHETS



DRACÉNIE
PROVENCE VERDON
agglomération



+ D'INFOS SUR
DRACENIE.COM

04 94 50 07 00
decheterie@dracenie.com

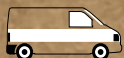
LE SYSTÈME DE FACTURATION ÉVOLUE.



Comment accéder en déchèterie ?

- 1.** **Création d'un compte** sur le site : <https://decheterie.dracenie.com>
- 2.** Créer son **code PIN** (4 chiffres), et imprimer ou enregistrer le **QR code** sur son smartphone
- 3.** **Se rendre en déchèterie** avec son QR code et son code PIN.
- 4.** **La plaque d'immatriculation** de votre véhicule et votre QR code seront scannés par le gardien de déchèterie.
- 5.** Suite à vos passages en déchèterie, vous avez accès à **un suivi sur votre espace personnel et une facture automatique** est générée en fin de mois.
 **Vous avez 30 jours** pour payer votre facture sinon l'accès en déchèterie vous sera refusé.

Ce système vous donne accès à l'ensemble des 10 déchèteries de Draguignan Provence Verdon agglomération

Type de véhicule	1/2 plein	plein
  	10€	20€
	30€	40€
 	100€	

EXCEPTIONS (avec création de compte obligatoire) :

- **Les CESU : gratuit** sur présentation d'un justificatif mensuel envoyé par mail sur decheterie@dracenie.com
- **Administrations publiques : gratuits**
- **Associations et recycleries : 12 passages gratuits** par année civile.

RAPPEL

Un professionnel est responsable des déchets qu'il produit dans le cadre de son activité, de sa production à son élimination.

Les collectivités n'ont pas l'obligation réglementaire d'accepter les déchets des professionnels en déchèterie.

Grâce à votre espace personnel, vous professionnels, avez la traçabilité de l'évacuation de vos déchets et êtes en conformité réglementaire.

FAQ

Comment puis-je payer et récupérer ma facture ?

- Sur mon espace personnel par virement bancaire ou carte bancaire
- par chèque à l'ordre de la «régie des recettes déchèterie CAD» à l'hôtel communautaire (square Mozart)

Comment je récupère ma facture ?

Sur mon espace personnel.



L'accès en déchèterie m'est refusé, comment faire ?

Cela peut être dû à plusieurs raisons :

- absence de compte : je crée mon compte pour avoir mon QR code ;
- facture impayée : je paie ma facture instantanément par virement ou carte bancaire ;
- mon code PIN et/ou mon identifiant sont mal enregistrés : je les change grâce à la rubrique « mot de passe oublié » ;
- j'appelle au 04 94 50 07 00 pour en savoir plus.

J'ai un véhicule non floqué, est-ce que je dois créer mon QR code ?

Oui.

Je viens avec un camion de location, comment faire ?

Je crée mon compte obligatoire avec présentation du contrat de location en déchèterie.

Si je viens en tant que particulier, dois-je utiliser le même QR Code ?

Non, je présente le QR Code de mon compte particulier (créé avec une adresse mail personnelle).

J'ai un compte sur l'ancien système de facturation est-il reporté sur le nouveau compte ?

Le régisseur rajoutera le crédit ou le débit de l'ancien système sur les factures du nouveau compte.

Comment puis-je vider mes déchets ailleurs qu'en déchèterie ?

- Je me rapproche des filières professionnelles
- je me rapproche de mes fournisseurs avec l'obligation de reprise des déchets
- je réduis mes déchets, le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas !

Vous vous posez encore une question ?

Appelez nous au 04.94.50.07.00

**N'oubliez pas le respect du
gardien en déchèterie !**

*Soyez sympa...
Comme vous,
l'agent fait son travail
et ne fait qu'appliquer les règles.*

*Écoutez avec bienveillance ses
consignes,
il est là pour vous accompagner et
non pour vous pénaliser.*



UN SIGNALEMENT ? UNE QUESTION ?



**DRACÉNIE DÉCHETS
L'APPLICATION
DE L'ÉCO-CITOYEN
ENSEMBLE POUR LA DRACÉNIE**



RAPPEL



Dépôts sauvages interdits !



loi n° 95-73
du 21 janvier 1995



**AMENDES JUSQU'À 1500€
POURSUITES JUDICIAIRES**